

SPECTACLE PYROSYMPHONIQUE

Dimanche 13 juillet 2025



En raison du feu d'artifice tiré depuis le Château fort, dimanche 13 juillet 2025, des perturbations de stationnement et de circulation sont à prévoir.

STATIONNEMENT

- À compter **du jeudi 10 juillet 2025 à 12 h et jusqu'au lundi 14 juillet 2025 à 12 h**, quatre emplacements de stationnement, au plus près du parvis du Château Fort, seront réservés aux véhicules des artificiers.

- À compter **du vendredi 11 juillet 2025 à 8 h et jusqu'à la fin de la manifestation le 14 juillet 2025**, la zone de livraison de la petite place Peyramale sera interdite au stationnement des véhicules et réservée au stockage des glissières en béton armés prévus dans le dispositif de sécurisation du feu d'artifice.

- Le **dimanche 13 juillet 2025, à compter de 14 h et jusqu'à la fin de la manifestation**, le stationnement sera interdit :

- rue du Fort,
- place Le Bondidier,
- petite place Peyramale,
- parking Paul Harris,
- rue Basse,
- place Marcadal dans la portion comprise entre la rue de la Grotte et la rue de Bagnères.

suite de l'information municipale



CIRCULATION

Le **dimanche 13 juillet 2025**, à compter de **21 h** et jusqu'à la fin de la **manifestation**, la circulation sera neutralisée sur les voies suivantes :

- rue du Porche,
- rue de l'Église,
- rue Saint-Pierre,
- place Peyramale,
- place Marcadal,
- rue Lafitte, dans sa portion comprise entre son intersection avec la rue du Maréchal Joffre et la place Marcadal (dans le sens place du Champ Commun/place Marcadal),
- rue Baron Duprat dans la portion comprise entre la rue Basse et la rue du Bourg,
- rue des Petits Fossés dans la portion comprise entre le parking Paul Harris et la rue Basse,
- rue de Bagnères dans la portion comprise entre la rue Bartayrès et la rue Saint-Pierre.

DÉVIATIONS

Le **dimanche 13 juillet 2025**, à compter de **21 h** et jusqu'à la fin de la **manifestation**, les véhicules seront déviés comme il suit :

- venant de l'avenue du Général Baron Maransin par la rue des 4 Frères Soulas ou par la rue de Langelle,
- venant de la rue de la Grotte par la place Marcadal vers la rue Lafitte,
- venant de la rue Lafitte par l'avenue Joffre,
- venant de la rue Bartayrès et de la rue de Bagnères par la rue Henri Lasserre.

En vous remerciant pour votre compréhension et restant à votre écoute,

La Ville de Lourdes

